

# La Trame

Saint Just Malmont

Bulletin Municipal n° 28

Janvier 2014



DOSSIER

Guide Pratique Elections Municipales





## Sommaire

Extraits délibérations, Commémoration 11 novembre .....	3
Téléthon. ....	4
Marché de Noël .....	5
Culture .....	6
Vie Scolaire .....	8
Hommage, stagiaires .....	15
Dossier : Guide Pratique Elections Municipales	16
Visite de chantiers .....	18
Coopération européenne .....	19
Travaux .....	20
Parole associative. ....	22
Libre expresssion .....	30
Trame d'hier .....	31
SICTOM Velay-Pilat, Etat Civil .....	32

**Directeur de la publication :** Frédéric Girodet  
**Conception & rédaction :** service & commission Communication  
**Photographies :** mairie, associations  
**Impression :** imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont

 **MARCOUX**  
IMPRIMERIE & CARTONNAGE  
Z.A. LA FONT DU LOUP - 43240 SAINT-JUST-MALMONT  
TEL 04 77 35 92 92 - FAX 04 77 35 96 62



Al'aube de 2014, je vous souhaite une belle et heureuse année, entourés de vos proches et de ceux qui vous sont chers.

Cette période traditionnelle de voeux peut parfois paraître désuète pour certains d'entre nous qui ont pleuré la disparition d'un être cher, qui ont été frappés par la maladie ou qui se trouvent dans une précarité économique et sociale.

La taille humaine de notre commune et sa dimension solidaire ont souvent permis à ceux qui sont dans la détresse de surmonter les épreuves et de retrouver le chemin de l'espérance.

Le contexte économique, depuis longtemps incertain, ne permet pas aux entrepreneurs et aux salariés d'entrevoir l'avenir avec lisibilité et sérénité. Les enjeux et les défis des prochaines années seront constitués par notre capacité à faciliter et à encourager l'activité économique locale.

Cependant, nous ne pouvons que déplorer l'absence d'une politique économique nationale cohérente et les entraves au retour de la croissance caractérisées par une réglementation galopante et par une pression fiscale asphyxiante.

La Commune de Saint-Just-Malmont a participé au soutien de l'activité économique par une politique d'investissement ambitieuse pour notre commune, mais toujours raisonnée.

Les nouveaux équipements réalisés sous le mandat n'auront pas donné lieu à une augmentation des taux locaux d'imposition.

La Commune a permis également à des salariés de retrouver le chemin de l'emploi par le biais de contrats aidés par l'Etat.

Enfin, la Commune est restée aux côtés des associations qui jouent un rôle social irremplaçable en direction des jeunes, de nos anciens, ou des plus fragiles.

Continuons à travailler dans un esprit d'ouverture et de responsabilité pour protéger notre qualité de vie, pour rendre notre Commune encore plus dynamique.

Votre Maire,  
Frédéric Girodet

### ***Prochaine parution : Mai-Juin 2014.***

*Pensez à nous communiquer vos articles et photos  
avant le 15 avril 2014,*

*à l'adresse [mairie@saintjustmalmont.fr](mailto:mairie@saintjustmalmont.fr)*

*Seuls les textes rédigés seront publiés.*

*Nous rappelons que les textes et photos de la  
rubrique « Parole associative » doivent être fournis  
sous format numérique par les associations.*

### Séance du conseil municipal du 1er octobre 2013

- Les élus ont approuvé à l'unanimité le choix de l'entreprise Peyrard de Riotord pour la construction du mur de soutènement, remplaçant l'enrochement entre le site de l'école élémentaire et la propriété Cornu, pour un montant de 115 489,76 € H.T.
- Une décision modificative du budget était proposée pour inscrire les crédits nécessaires à la construction du mur de soutènement sur le site de l'école, suite à la condamnation prononcée par le tribunal de Grande Instance du Puy en Velay à l'encontre de la commune, concernant l'enrochement non conforme réalisé en 2007 par la municipalité précédente.

Des opérations d'investissement ont été réajustées, les marchés n'étant pas encore signés lors du vote du budget primitif, comme l'aire de stationnement de la Chamarèche, dont le montant financier est aujourd'hui connu avec exactitude.

Des opérations ont été également abandonnées, afin de trouver des pistes d'économie. Au total, ce sont 38 900 € de crédits supplémentaires en investissement qui ont été inscrits et approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

### Séance du conseil municipal du 9 décembre 2013

- Les décisions modificatives du budget communal et d'assainissement ont été approuvées à l'unanimité par les élus. Ces opérations consistent à clôturer le budget de fonctionnement et à inscrire les sommes nécessaires pour conduire les investissements jusqu'au vote des prochains budgets en avril 2014.
- Les tarifs publics communaux pour 2014 ont été votés à l'unanimité par le conseil municipal : les loyers perçus par la commune subissent la hausse traditionnelle du coût de la vie, le prix du repas pris au restaurant scolaire reste inchangé à 3 € tout comme la redevance assainissement ou le prix du raccordement au réseau d'assainissement communal. La participation des familles au ramassage scolaire subit une hausse de 1,07% signifiée par le Conseil Général de Haute-Loire, organisateur principal du ramassage scolaire.
- Une convention établie entre les communes de Saint-Just-Malmont, Saint-Didier en Velay, Saint-Victor-Malescours, le Conseil Général de Haute-Loire et le député de la première circonscription de la Haute-Loire a été adoptée à l'unanimité. Celle-ci prévoit le plan de financement pour mener à bien l'aménagement du rond-point des Grangers pour un montant total de 23 160 € H.T.

## Commémoration du 11 novembre

Cette journée a débuté dès 9H00 à Malmont, sous une pluie battante. Un hommage a été rendu aux soldats de la Grande Guerre, en présence de M. Le Maire, d'élus, d'anciens combattants et de musiciens de la Jeune Garde Rubanière.

Le défilé s'est formé dès 9H45 sur la place Moulin-Prugnat ; le cortège, composé des porte-drapeaux, des gymnastes, de la Jeune Garde Rubanière, suivie des pompiers, de la municipalité, des écoles et de la population, s'est dirigé vers le cimetière pour le dépôt de gerbes au Monument aux Morts, où M. Le Maire a lu le message du Ministre Délégué, en charge des anciens combattants, qui rend hommage à tous ces soldats morts pour la France lors de cette Grande Guerre.



Puis, le cortège s'est arrêté à la Résidence Marie Lagrevol pour offrir un petit temps musical aux résidents restés à l'abri sous la véranda, toujours ravis de ce moment. C'est sous une pluie fine que le défilé a repris sa route jusqu'au monument aux morts du jardin public, où M. Le Maire et M. Armand Proriol, l'un des derniers prisonniers de la seconde guerre mondiale, ont déposé chacun une gerbe. A suivi la messe dédiée aux victimes de toutes les guerres.

Cette matinée s'est terminée par un apéritif offert par la municipalité à tous les participants.

Cette année encore, de nombreuses associations et bénévoles ont participé à l'organisation, ainsi qu'au bon déroulement de ce Téléthon à Saint-Just-Malmont.

En effet, Tout Terrain 43 avait anticipé la date en organisant un parcours en 4X4 pour les initiés, dès le 16 Novembre.

Puis, ce fut le concert du vendredi 29 novembre, au soir, à la salle polyvalente, où nous avons pu assister à un spectacle de choix, grâce à quatre chorales qui ont chanté bénévolement, devant un public nombreux et ravi.

La journée du samedi 30 novembre fut bien remplie.

Au Gymnase N°2, dès le matin, des animations, organisées par l'Etoile Gymnique ont été proposées aux enfants, ainsi qu'un atelier de danse africaine, animé par Doni-Doni.

Les chutes de neige et le froid avaient rendu difficiles, voire dangereux les parcours qui emmenaient habituellement les marcheurs sur le secteur de l'Aubépine. Un parcours spécifique avait donc été adapté par mesure de sécurité. Les marcheurs avaient été dirigés sur un itinéraire inédit cette année, pour les marches de jour et de nuit (Le Fau, La Chamarèche, Le Petit Roure, La Zone industrielle, le Centre-Bourg). Les marches de jour n'ont pas eu beaucoup de succès, par contre, il y a eu quelques courageux (25 personnes) pour la marche de nuit qui ont bravé le froid et la neige ...

En fin d'après-midi, au Gymnase N°1, la section Country de l'association Familles Rurales proposait une démonstration, tandis que Just Gym initiait les volontaires à la Zumba...

L'aubade donnée par la Jeune Garde Rubanière sur la place de la Mairie vers 19h00 n'a attiré que quelques personnes qui se sont retrouvées ensuite à la salle polyvalente autour d'une soupe aux choux, préparée cette année par l'amicale des sapeurs-pompiers en collaboration avec les anciens d'AFN ... C'est donc près de 300 soupes qui ont été servies dans une ambiance chaleureuse, amicale,... et musicale, puisque le groupe Ekivox a animé cette soirée gratuitement. Certains ont même esquissé quelques pas de danse ...

Merci aux associations, à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour que cette journée soit réussie, car grâce à vous tous, nous avons pu remettre le 19 décembre dernier un chèque de 4 999,86 € à l'Association Française contre les Myopathies (A.F.M.). Les pompiers ont également remis un chèque d'un montant de 1 100,00 €, correspondant au bénéfice de la journée d'entraînement sur prairie en moto, organisée au Petit Roure en septembre dernier.



Les festivités de Noël à Saint-Just-Malmont ont commencé dès le samedi 14 décembre, avec l'illumination du sapin géant, installé sur la place de la mairie.

Dès 17h30, le public venu nombreux a pu déguster, entre amis, le vin chaud, le chocolat chaud proposés par le Comité des Fêtes, ou les crêpes préparées par les classards.

Le Père Noël était au rendez-vous, quel plaisir de voir les enfants émerveillés devant ce grand bonhomme tout de rouge vêtu leur distribuant ses papillotes ...



Le lendemain, dimanche 15 décembre, le Marché de Noël a ouvert ses portes dès 9h00 et jusqu'à 18h00.



Le nombreux public a pu, de salles en salles, profiter des produits les plus variés possibles proposés par les 50 exposants.

Il y en avait pour tous les goûts et pour toutes les bourses : décoration de Noël, bijoux, peinture sur porcelaine, peinture sur ardoise, cosmétique, écrivains, fleurs et produits du terroir (escargots, foie gras, terrines, confitures ...).

La municipalité avait fait installer des trampolines sur la place de la Mairie et les enfants s'en sont donnés à coeur joie durant toute cette journée, d'autant plus que cette animation était gratuite.

Ils ont pu également profiter de balades en poney organisées pendant cette belle journée.

Bien sûr, le Père Noël était présent, accompagné de son photographe, et en fin de journée, il avait épuisé son stock de papillotes ...

Un grand merci à tous les exposants qui, par leur présence, ont contribué à la réussite de ce Marché de Noël, très prisé par un public venu en masse cette année.



### Deux artistes exposent sous le même nom...

Linda Grangeasse est une artiste originaire de Firminy. Elle nous a proposé une exposition d'huiles sur toile du 1<sup>er</sup> au 30 septembre, avec des sujets très variés.

Linda a toujours dessiné. Adolescente, elle aimait les cours de peinture et de dessin. Plus tard, elle a acheté des livres d'aquarelles et a pris des cours avec M. Philippe Geanty. Linda s'est spécialisée dans le travail à l'huile dont elle maîtrise parfaitement la technique. Depuis quelques années Linda participe à plusieurs expositions dans la région, elle sera notamment en février 2014 à Unieux.

Franck Grangeasse est le fils de Linda, ce jeune homme de 40 ans est atteint de myopathie sévère et vit sous le même toit que sa maman. Il possède une maîtrise de droit et travaille par correspondance. Plus jeune, il avait un certain don pour le dessin. Puis, avec sa maladie, il a trouvé dans la peinture un moyen d'expression et de plénitude. Franck travail l'huile depuis une dizaine d'années.



### Martine Hancart et ses farandoles de fleurs...



La salle du conseil avait, durant tout le mois d'octobre, des airs de printemps ! En effet, Martine Hancart, habitante du Chambon Feugerolles, a proposé une exposition originale de ses œuvres : des créations florales en mi-bas et collants de mousse colorés.

Sa première exposition à Saint-Just-Malmont a rencontré beaucoup de succès. Chacune de ses œuvres, nécessitant une grande dextérité, sollicite près de sept heures de travail. Les fleurs sont montées sur de véritables branches d'arbres, trouvées dans la nature au cours de promenades, ce qui donne une touche finale naturelle au bouquet.

### Doux bouquets floraux : les aquarelles de Jeannine Poinas à l'honneur...

Jeannine Poinas est originaire de Fraisses. Aquarelliste de talent, elle a commencé à prendre des cours avec M. Gentil et fait partie de l'atelier « Art-ux atelier » d'Unieux dirigé par M. Boucher. L'atelier a travaillé cette année sur la Sicile, les aquarelles ont été envoyées par la suite dans cette île au sud de l'Italie, pour une exposition renommée.

La prochaine exposition de l'atelier et de Jeannine Poinas se déroulera en Mars 2014, sur le thème de la musique, à la médiathèque d'Unieux. Elle aime bien avoir plusieurs sujets à travailler, surtout lorsqu'ils sont très colorés, ses bouquets de fleurs sont une réussite ! Jeannine profite aujourd'hui de la retraite (c'est une ancienne secrétaire), son époux était cadre aux Ets Cheynet.



## 70 enfants réunis dans l'église pour chanter Noël...

Les ateliers artistiques du Collège Roger Ruel de Saint-Didier-en-Velay « Lez'Arts sur scène » développent deux thématiques : le théâtre et la chorale.

Depuis 14 ans, pour l'option théâtre, sous la direction de Céline Beyeler, et depuis 10 ans, pour l'option musique, sous la direction de Cédric Garde.

Ces deux dernières années, les deux domaines se sont réunis pour travailler ensemble, même si chacun garde ses particularités. Les effectifs sont au nombre de 60 élèves pour l'option musique et chorale, 34 élèves pour le théâtre, 12 élèves sont inscrits dans les deux spécificités.



Le samedi 14 décembre, à 20h30, dans l'église, ce sont près de 350 personnes qui se sont délectées des chants proposés par la chorale « Lez'Arts sur scène ».

Au programme, des chansons de Gérard Lenorman, « Les matins d'hiver » et « Sur les chemins de la vie », « Drouot » de Barbara, ou encore « Le petit renne au nez rouge » de Jacques Larue et Johnny Marks, interprétés magistralement par ces enfants, âgés entre 12 et 15 ans.

Le chef de chœur, Cédric Garde, les a accompagnés au piano, et l'auditoire a pu vivre des moments magiques lors des solos d'Evan, Lisa et Amélie, dans « Pueri concinite » de Johann Ritter Von Herbeck ou de « My god » de Smokey Robinson.

Vous pouvez retrouver les ateliers artistiques du collège Roger Ruel dont le proviseur est André Pélissier, au mois de mai 2014, au gymnase de Saint-Didier-en-Velay, un spectacle de haute qualité réunissant les deux ateliers artistiques, et ce depuis 3 ans.

## **Espace Jeunes Communautaire « La Cliik »**

L'Espace Jeunes Communautaire (E.J.C.) de Saint-Just-Malmont travaillera en étroite collaboration avec la commission culture-jeunesse pour l'élaboration de sujets de décoration confectionnés avec des matériaux de récupérations.

Ces objets seront destinés à agrémenter certains massifs fleuris de la commune, notamment aux Sagnes, aux Grangers, et près de l'église. Le thème choisi courant janvier 2014 par les jeunes de l'E.J.C., sera soumis à l'approbation de la municipalité.

Les créations confectionnées avec art, seront installées par les jeunes, aidés des agents municipaux, courant mai, un peu avant le fleurissement qui a lieu habituellement en juin.

### Ecoles Maternelle et Elémentaire Publique

#### Les CM1-CM2 de l'école publique prennent de la hauteur

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école publique sont partis une semaine aux Estables en classe nature. Après les traditionnels bisous et quelques larmes inévitables, 62 élèves et 7 accompagnateurs ont pris place dans le car le lundi 23 septembre pour un court trajet vers le sud du département.

Sur place, ils ont été accueillis au Chalet du Mézenc, structure d'accueil bien connue dans la région. Dès l'après-midi, les activités démarraient. Ils allaient ainsi faire trois séances d'escalade en milieu naturel (sites de la Roche pointue et des Roches de Fay), deux randonnées découvertes du milieu sur le Mézenc et l'Alambre, les deux plus hauts sommets altiligériens, et deux séances de course d'orientation. La semaine s'est terminée par une grande course d'orientation.



Le soleil omniprésent et les températures estivales ont grandement facilité le bon déroulement de la semaine. Ces activités feront l'objet d'une exploitation en classe au retour à Saint-Just-Malmont permettant ainsi de tirer profit de cette semaine.

Outre les progrès dans les différentes disciplines sportives, le séjour a permis à chaque enfant de parfaire son autonomie et de développer l'apprentissage de la vie en collectivité. Placé en début d'année scolaire, ce projet devrait développer la coopération et l'entraide nécessaires au fonctionnement des classes et aux apprentissages.

Le bilan de cette semaine est donc très positif, avec des moniteurs de qualité, une structure d'accueil exceptionnelle, une météo idéale et des paysages grandioses, les enfants sont revenus avec des souvenirs plein la tête.



## Arts et goût font bon ménage à l'école publique

Les élèves des classes maternelles de l'école publique ont participé à la semaine du goût qui a eu lieu du 14 au 18 octobre. Le thème retenu pour cette édition était « l'Art et le Goût ».

Les enfants ont ainsi réalisé chaque jour une recette en lien avec un artiste.

Le lundi, un Arbre d'automne fut confectionné, à la manière de Vangogh.

Un Bonhomme en gâteau s'inspirant des oeuvres de Braque a été réalisé le mardi.

Le jeudi, un Carré de tartines, colorées à la manière de Paul Klee, a remporté un franc succès.

Enfin, l'empilement sur toasts à la manière de Vasarely a clôturé cette semaine gourmande.

Tous ces goûters ont fait le bonheur des pâtisseries en herbe, et surtout de leurs papilles...!!!



## Bus de la Santé



La commune de Saint Just Malmont a accueilli le bus de la santé.

Ce bus a apporté avec lui des intervenants qui présentaient aux enfants des ateliers sur l'éducation à la santé.



Les enfants de cycle 3 de l'école ont ainsi pu participer à 5 ateliers :

- Un atelier sur le coeur
- Un atelier sur le petit-déjeuner
- Un atelier sur les dangers du soleil
- Un atelier sur l'activité physique
- Un atelier qui reprend toutes les connaissances vues dans les autres ateliers

L'expérience des intervenants et la qualité des supports ont permis de captiver les enfants et de transmettre un message de prévention important. Les enfants sont repartis avec un guide de la santé et les enseignants poursuivront en classe le travail amorcé lors de ces journées de découvertes.

Au total, ce sont 102 élèves qui ont bénéficié de l'action.

## Inscriptions année scolaire 2014-2015

Pour inscrire vos enfants nés en 2011 ou avant, vous pouvez prendre contact dès à présent avec M. Berthasson au 04.77.79.12.16 pour un rendez vous et une visite de l'école. En cas d'absence, vous pouvez laisser un message, le directeur vous rappellera. Pour les enfants nés en 2012, le directeur pourra vous renseigner après les vacances d'hiver. La matinée porte-ouverte de l'école aura lieu le samedi 5 avril 2014, de 9h30 à 11h30. Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à visiter le site internet de l'école : <http://lcrdp-pupitre.ac-clermont.fr/0430546K/>.

### Ecole « Saint-Joseph Sacré-Coeur »

#### Nettoyons la nature



Le vendredi 27 septembre 2013, les enfants de l'école ont participé à l'action « Nettoyons la nature ».

Petits et grands ont été sensibilisés à la protection de leur environnement proche.

Protégés par des tuniques et des gants, ils ont arpenté les routes, les petits chemins et les bois....

Ils ont ramassé, stupéfaits, de nombreux objets, petits et gros, non dégradables....

Ils ont réalisé que ceux-ci pouvaient être recyclés et qu'il fallait donc avoir les bons gestes face à nos déchets : les trier et les déposer dans les poubelles appropriées.

Merci aux futurs défenseurs de la planète.

#### Bus de la santé

Le bus de la santé était de passage à Saint Just Malmont, et ceci malgré la neige. Il a ouvert ses portes à tous les élèves du cycle 3.

Un bus un peu particulier puisqu'il se composait de trois espaces: « se bouger », « s'alimenter » et « s'informer ».

Avec des vidéos, outils interactifs, et l'aide d'animateurs, les enfants, par petit groupe, ont découvert un univers ludique où chacun a pu écouter son cœur, prendre son pouls, évaluer les qualités nutritionnelles du petit déjeuner pris le matin, faire des parcours sportifs, évaluer sa force, son souffle, avoir des informations claires sur les dangers du tabac ou du soleil..

Bref, il s'agissait d'apprendre à mieux connaître son corps pour mieux en prendre soin !!!

Pour clôturer la séance, un sac à dos contenant divers objets de prévention, ainsi qu'un livret destiné aux parents a été remis à chaque enfant, ravi évidemment ! Ces activités ont enthousiasmé enfants et enseignants... Une belle séance d'éducation à la santé. A renouveler !

#### Les papas au travail

Le samedi des vacances de Toussaint, quelques papas se sont retrouvés à l'école afin d'effectuer des travaux d'aménagement pour rendre le cadre de vie des enfants plus agréable et plus sécurisé.

Certains faisaient de la maçonnerie, d'autres réparaient des portes ou des volets, tandis que d'autres encore élaguaient les arbres des cours.

A tous, nous disons un grand merci pour ce temps donné au service des enfants.





### Breakfast à l'école

Profitant de la semaine du goût, et dans le cadre d'une correspondance avec une famille irlandaise, les élèves de la classe de CM1/CM2 ont découvert un breakfast typique du sud de la République d'Irlande.

Tout était prêt dès le matin pour étonner et régaler les papilles : bacon, jambon, œuf, toast, marmelade, pancake... et smoothies aux pommes, oranges et carottes, mixées au fur et à mesure.

Une fois rassasié, chacun a rédigé un texte sur cette expérience, en précisant ses goûts, son ressenti... La plupart des élèves est prête à renouveler le breakfast à l'école, voire même à la maison!

Nos Irlandais pourront constater que leur breakfast a beaucoup plu aux petits Français!

Les enfants et leur enseignante remercient chaleureusement Ludivine et Michel pour la charcuterie, ainsi que Nathalie et Christophe pour les œufs, les fruits et les légumes. Merci pour leur gracieuse collaboration !

### Rythmes scolaires inchangés à la rentrée 2014-2015

Suite aux résultats d'une enquête auprès des parents d'élèves de l'école, favorables à 99 % au maintien de la semaine de 4 jours, et après concertation avec les différents partenaires de l'école, le conseil d'établissement a émis l'avis de conserver le rythme scolaire actuel pour l'année 2014-2015.

Aussi, Colette GRANJON, directrice de l'établissement, a pris la décision de valider cet avis et a informé les familles que l'école restera à la semaine de 4 jours comme actuellement.

De nouveaux ateliers viendront s'ajouter à ceux déjà mis en place en musique, théâtre, bricolage, jeux d'échecs, activités sportives... Nous réfléchissons à une solution pour aider les familles qui auront besoin du centre de loisirs le mercredi. Qu'elles sachent qu'elles ont toute notre attention et notre écoute et que nous sommes à leur disposition pour tout renseignement.

Les familles qui désirent inscrire leur enfant à l'école peuvent prendre contact avec la directrice au 04-77-35-60-74, c'est avec plaisir que nous les recevrons. Une porte ouverte aura lieu le samedi 5 avril 2014, de 9h00 à 12h00.

### Classe piscine

Tous les CM1, CP et CE1 de l'école Saint Joseph Sacré Cœur ont bénéficié de 10 séances de natation à la piscine « l'Ozen » de Monistrol-sur-Loire.

En fonction des apprentissages visés, les maîtres-nageurs ont fait évoluer les enfants dans les deux bassins :

- le bassin sportif proposant une grande profondeur d'eau : 1,80 m
- le bassin ludique, d'une profondeur moindre : 1,15 m à 1,30 m

Le dispositif « classe piscine », en journée complète, a été fortement apprécié.



Durant la pause de midi et après un repas sorti du sac, les enfants avaient accès à la salle de classe pour travailler entre les séances de natation du matin et de l'après-midi.

Nous avons même eu le privilège de découvrir la face cachée de la piscine... Nous remercions d'ailleurs le technicien de maintenance d'avoir pris le temps de nous recevoir, et surtout de nous avoir ouvert des portes « interdites au public !!! ».

La dernière séance a donné lieu à un test de natation où les enfants ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

## Restaurant Scolaire Municipal

### Semaine du Goût

Le jeudi 17 octobre, les enfants de primaire ont eu droit à la première animation de l'année scolaire, proposée par le chef Olivier Leleu et la société ELIOR, à l'occasion de la semaine du goût.

Un excellent menu, complet et varié était proposé aux enfants :

Salade, composée avec gouda, pommes, tomates, et vinaigrette au vinaigre balsamique

Purée de potiron

Sauté de volaille et sa sauce à la poire

Fromage

Gâteau au chocolat maison et  
« Rose des sables » maison



Au cours de la semaine, les enfants ont bénéficié de diverses informations relatives « au goût » et ils ont pu tester huit produits différents sous forme de fruits secs pour en deviner les saveurs en fin de repas avant de répondre à un quizz.

Les meilleures réponses ont été récompensées par différents lots dont un loto des saveurs.

### Acquisition lave-vaisselle

La fréquence d'utilisation du matériel professionnel de cuisine amène à remplacer certains équipements au fil du temps.

Ainsi, après une armoire réfrigérée en début d'année 2013, c'est le lave-vaisselle qui a été remplacé début décembre. Avec une moyenne de 185 couverts par jour auxquels se rajoute le lavage des thermomallettes et barquettes du portage des repas, ainsi que la vaisselle du centre de loisirs les mercredis et vacances scolaires, c'est à un rythme très soutenu qu'est utilisée la machine au quotidien.

Le choix des élus s'est porté vers l'acquisition d'un produit de la marque Lamber, proposé par la société Patay, à un tarif promotionnel de 3 745,00 € TTC. De plus, dans le traitement de ce dossier, une reprise de l'ancien lave-vaisselle a été négociée au prix de 600,00 € TTC, soit un coût final pour la collectivité de 3 145,00 € TTC.



### Dispositif acoustique et ludo-éducatif

La société Elior a installé dernièrement de nouveaux panneaux décoratifs dans les deux salles du restaurant scolaire de Saint-Just-Malmont.

En plus de leur côté ludique et éducatif, plusieurs images représentent des enfants mangeant différents aliments, ces panneaux ont également un pouvoir d'absorption sonore.



## Spectacle de Noël

Le vendredi 13 décembre, tous les enfants des écoles de Saint-Just-Malmont étaient conviés au spectacle de Noël organisé par la municipalité. Cette année, ce fut Fabrice Devésa, artiste aux multiples talents qui a charmé le jeune public ...

Tout a commencé en début de matinée avec l'arrivée du conteur qui a surpris les enfants de maternelle avec une histoire de loup peu commune, « Bisous Louloup », dans laquelle un loup préfère raconter et chanter des histoires pour devenir l'ami d'un petit cochon, plutôt que de le manger tout cru.



Ensuite, en fin de matinée, une histoire de cirque, dirigé par des animaux était comptée aux enfants de CP et CE1, ainsi qu'aux enfants de l'école de Malmont qui avaient rejoint la salle de spectacle avec un autocar affrété spécialement par la municipalité. Un kangourou en smoking, un ours violoncelliste ou un chat aviateur constituaient cette ménagerie particulière. Une suite de contes, à la fois tendres et amusants, qui révèle bien des mystères...

Enfin, en début d'après-midi, pour les plus grands, tels « Le Chat Botté », « Les Trois Cygnes », ou encore « La Petite Renarde », des contes traditionnels autour des animaux étaient proposés dans un spectacle « De bien malicieux animaux ».

Au préalable, des lutins bénévoles avaient confectionné des sachets de papillotes et mandarine qui ont été distribués dans les écoles ce jour-là.

## Rythmes Scolaires

La loi sur la refondation de l'école prévoit un réaménagement des rythmes scolaires devant intervenir au plus tard lors de la rentrée 2014/2015.

A la suite de la réunion des conseils des écoles publiques de la commune d'octobre dernier, et en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, une proposition d'organisation de la semaine scolaire a été établie. Celle-ci a été adressée courant novembre au Directeur Académique de la Haute-Loire, par l'intermédiaire de M. Gilles Pichon, Inspecteur d'Education Nationale de la circonscription de Monistrol-sur-Loire. Le temps périscolaire serait donc mis en place plutôt en fin de journée.

Concernant l'école Saint-Joseph/Sacré-Coeur, la Directrice, ainsi que les présidentes de l'O.G.E.C. et de l'A.P.E.L. ont été reçues en mairie, à plusieurs reprises, afin d'échanger sur la mise en place de cette réforme, qui n'a pas de caractère obligatoire pour l'enseignement privé. Au cours de la réunion qui a eu lieu courant décembre, compte-tenu des résultats de l'enquête adressée aux familles et des propositions de la Communauté de Communes Loire-Semène, le Conseil d'Etablissement a souhaité, comme l'ensemble des écoles privées du réseau des établissements catholiques autour de la Semène, maintenir la semaine de quatre jours pour l'année scolaire 2014-2015.

Lors d'une réunion organisée à La-Séauve-sur-Semaine, le Président de la Communauté de Communes a précisé que les centres de loisirs ne seraient pas ouverts le mercredi matin.

Dans le courant du mois de janvier, une personne référente de la Communauté de Communes Loire-Semène, en charge de l'organisation des activités péri-éducatives s'est rendue sur la commune pour visiter les locaux et rencontrer les élus afin de discuter des diverses possibilités et des éventuelles contraintes.

Rappelons que les activités péri-éducatives font partie des compétences communautaires et que les affaires scolaires restent à la charge de la Commune, sous la responsabilité de la municipalité.

### Cadre obligatoire de la réforme

- *Scolarité hebdomadaire sur 4,5 jours*
- *Durée minimale d'enseignement hebdomadaire : 24H00*
- *Pause méridienne d'une durée minimale de 1H30*
- *Mise en place de 3H00 d'activités périscolaires par semaine*
- *Rédaction d'un projet éducatif territorial*

### Repas de Noël

Le jeudi 19 décembre s'est déroulé le traditionnel repas de Noël pour les élèves de la commune.

Avec le chiffre record de 371 enfants inscrits, de la crèche à l'école de Malmont, en passant par les écoles publiques et privées de Saint-Just, l'édition 2013 a une nouvelle fois connu un grand succès.

Il faut dire que les bons petits plats, préparés par le chef Olivier Leleu et son assistante Lucienne Colomb, tout au long de l'année, avaient une saveur festive pour l'occasion.

Cette année, après un cocktail de Noël, les enfants ont dégusté une terrine de mousse de canard en entrée, suivie d'un mignon de porc sauce charcutière, accompagné d'un gratin dauphinois maison. Ils ont ensuite mangé avec appétit un fromage blanc, en attendant la traditionnelle bûche pâtissière maison, qui cette année avait un goût de caramel. Un accord parfait avec les papillotes et clémentines qui l'accompagnaient.

La visite surprise du Père-Noël pendant ce repas a ravi les enfants, même si certains se sont montrés impressionnés par l'homme en rouge.

#### Comment s'organise un tel repas ?

Comme chaque année, l'organisation de ce plus gros repas de l'année en terme d'effectif, représentant 445 couverts (enfants et adultes compris), ne serait pas possible sans la contribution de nombreuses personnes.



En cuisine d'abord, où Olivier et Lucienne ont pu compter sur l'aide d'un jeune stagiaire. Ils ont passé sans relâche des heures devant les fourneaux y compris le mercredi précédent l'évènement.

Pour l'occasion, ils reçoivent également de l'aide pour le lavage de la vaisselle. Bien avant cela, le chef cuisinier a pris soin de décorer la salle, en collaboration avec les enfants du Centre de Loisirs Pierre Royon, et de penser au dressage des tables en accordant nappes, serviettes et assiettes.

Au niveau administratif, le repas festif se prépare bien en amont, d'où l'importance de bien respecter le délai d'inscription fixé très tôt.

Une fois les effectifs d'enfants inscrits connus, une concertation entre les agents en charge de la restauration scolaire et l'organisation des manifestations est menée sous la houlette de Christine Bonnefoy, adjointe à la Vie Scolaire. Les enfants sont répartis ensuite dans les salles, en fonction de leur classe, mais aussi des places disponibles et un plan de table est établi. Enfin, le nombre d'adultes nécessaires pour l'encadrement sur le trajet, à table et pour le service est défini par rapport aux effectifs.

D'un point de vue technique, il convient également de lister tout le matériel nécessaire pour l'occasion, des couverts aux appareils de maintien au chaud, en passant par les tables et chaises. Tout ce matériel est mis en place au préalable par les agents techniques et enlevé dès la fin du repas pour permettre le nettoyage des salles.

La veille, des parents d'élèves et quelques enfants sont venus volontairement aider au dressage des tables.

Enfin, le jour J, ce sont des enseignants, parents d'élèves, personnels communaux et élus qui complètent l'effectif habituel d'encadrement de cantine pour faire en sorte que ce repas de fête se déroule dans les meilleures conditions.

Un grand merci à tous pour leur implication au service des enfants de la commune.



Nathalie Favre a rejoint les services municipaux le 4 février 2002, en tant qu'agent d'entretien. Elle était l'employée avec qui ses collègues et les élus aimaient échanger, discuter un instant.

Même si la vie ne l'a pas épargnée, elle a toujours su garder un optimisme et un courage à toute épreuve, motivée par l'amour qu'elle portait à ses trois enfants : Anaïs, Florian et Loïc.

Nathalie, même très atteinte par la maladie, n'a jamais rompu le contact avec la mairie, elle nous rendait souvent visite. Son courage, sa lucidité et sa dignité dans son combat quotidien forçaient le respect.

Nathalie nous a quitté à l'âge de 45 ans, le 30 novembre 2013. De nombreux agents municipaux, les élus et une foule dense sont venus lui dire un dernier adieu lors de ses obsèques.



Ses trois enfants peuvent être fiers de cette maman courage qui aura essayé de les épargner jusqu'au bout de son combat contre la maladie.

Nathalie, nous ne t'oublierons pas, toi qui nous a donné une leçon de vie et de courage jusqu'à ton dernier souffle.

## Stagiaires

Notre collectivité accueille de nombreux stagiaires pendant l'année scolaire, au sein des services administratif et du restaurant scolaire municipal. Ceux-ci sont soit scolarisés en Lycée Professionnel, en Maison Familiale Rurale, ou encore au Greta du Velay.

Les durées de stage sont variables en fonction du diplôme que le stagiaire prépare ou de l'évaluation de l'action professionnelle.

Afin de récompenser les stagiaires qui donnent entière satisfaction dans les missions qui leur sont confiées au cours des stages d'une durée supérieure à six semaines pendant l'année scolaire, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'allouer, à compter de l'année scolaire 2012/2013, une gratification aux stagiaires sous la forme d'une attribution de chèques cadeaux dans un espace culturel.



La première remise de ces gratifications a eu lieu à la salle du Conseil Municipal, à l'occasion des fêtes de fin d'année, et a permis de récompenser les stagiaires de l'année : Claire LYONNET, Amandine BARLET, Sindy MARTIN, Anaïs VIOZAT, Cléa CAFORIO et Anne LEBLANC.

A l'occasion de cette petite cérémonie, Monsieur Le Maire a témoigné sa reconnaissance pour le travail accompli par les stagiaires au cours de ces stages qui ont beaucoup appris et qui ont également rendu un grand service à la collectivité.



## Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter, à condition d'avoir effectué vos démarches d'inscription sur la liste électorale de la commune, avant le 31 décembre 2013.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'avoir effectué vos démarches d'inscription sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence, avant le 31 décembre 2013.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service élections à la mairie.

## Peut-on voter par procuration?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de la commune de voter à votre place.

Cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.

Un mandataire ne peut disposer, pour chaque scrutin, de plus de deux procurations, dont une seule établie en France.

Il peut donc disposer :  
- soit d'une seule procuration, établie en France ou bien à l'étranger  
- soit de 2 procurations; dans ce cas, il ne pourra s'agir que d'une établie en France et d'une autre à l'étranger, ou bien de 2 procurations établies à l'étranger

Les formulaires de procuration seront disponibles soit sur Internet sur <http://service-public.fr> (Cerfa n°14952\*01(D)) ; soit auprès du commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

## Modalités du scrutin

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, comme la nôtre, les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste bloquée. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. **Les bulletins ne doivent être ni raturés, ni modifiés, ni complétés, sous peine de nullité.**

Vous élirez également plusieurs conseillers communautaires. Ces derniers représentent la commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel elle appartient, c'est-à-dire la Communauté de Communes Loire-Semène.

Au moment du vote, vous aurez, comme auparavant, un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

En effet, le bulletin comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseillers communautaires sont obligatoirement issus de la liste de candidats au conseil municipal.

LISTE « XYZ »	
Conseillers Municipaux	Conseillers Communautaires
1 - M. A	1 - M. A
2 - Mme B	2 - Mme B
3 - M. C	3 - M. E
4 - Mme D	4 - Mme F
5 - M. E	5 - M. G
6 - Mme F	6 - Mme J
....	
27 - M. AA	

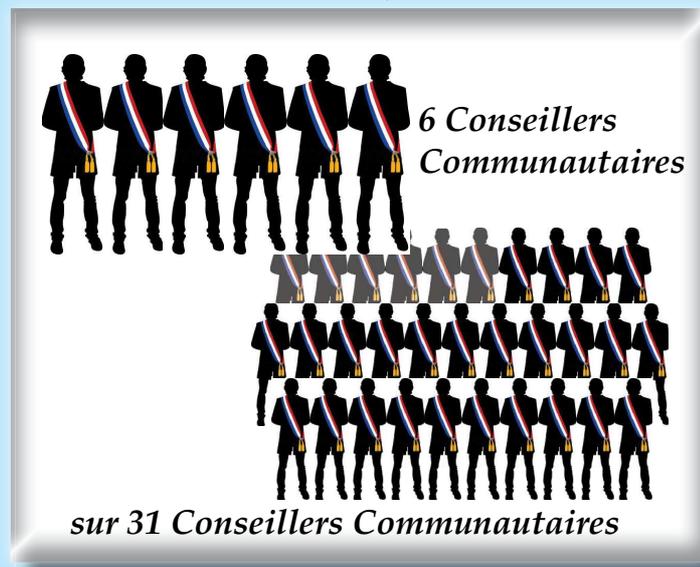
*Exemple de bulletin*

**Au moment du vote, vous devrez présenter obligatoirement, avec votre carte d'électeur, une pièce d'identité pour pouvoir voter.**

# Guide Pratique Elections Municipales

ÉLECTEURS

VOTENT



VOTENT

VOTENT



## Qui peut candidater?

Pour les personnes désirant candidater, le Ministère de l'Intérieur a mis à votre disposition un mémento du candidat, en ligne sur son site Internet ou sur le site Internet des services de l'Etat en Haute-Loire ([www.haute-loire.gouv.fr/rubrique](http://www.haute-loire.gouv.fr/rubrique) «Politiques publiques»/«Elections et citoyenneté»).

Sur ce site vous trouverez aussi un ensemble de fiches explicatives vous informant des conditions d'éligibilité, la présentation de vos bulletins de vote et des modèles de mandats. Les déclarations de candidature sont à déposer à la Sous-Préfecture de l'arrondissement d'Yssingeaux, **du jeudi 13 février au jeudi 6 mars 2014 (avant 18h)**.



Le 7 décembre dernier, le Conseil Municipal et les agents municipaux étaient conviés à une visite des chantiers en cours sur la commune.

Par un froid glacial, les participants se sont tout d'abord rendus sur le site de l'école élémentaire en compagnie de l'architecte Thierry Magaud.

Les élus et les agents ont pu visualiser les premières classes puisque toute une partie du bâtiment a été investie par les plâtriers qui ont d'ores et déjà réalisé le plafond coupe-feu, la périphérie de la construction avec l'isolation et les premières cloisons. La

fonctionnalité et les volumes ont été appréciés par les visiteurs qui ont posé un grand nombre de questions d'ordre technique à l'architecte, notamment sur l'isolation du bâtiment, les différentes charpentes, traditionnelles dans le préau et l'accès principal du bâtiment, ou de type ferme pour d'autres zones... La construction du mur de soutènement faisait également l'objet de précisions données par le Maire, notamment sur l'aspect contraignant et juridique, mais également sur l'aspect technique.

Les élus et les agents ont ensuite fait du covoiturage pour se rendre sur le chantier de la caserne. L'architecte a expliqué qu'un centre de secours était d'abord pensé autour du centre névralgique : le poste de communication, celui-ci bénéficie d'un champ de vision optimal sur l'ensemble du bâtiment. Le point qui a certainement le plus marqué les visiteurs était constitué par le caractère cossu et durable de la construction.

Le choix du terrain, fourni par la Commune, était également très apprécié pour les raisons suivantes : la caserne sera idéalement placée à proximité des zones industrielles et de la D500, de plus, cette construction de qualité avec des espaces verts soignés participera à la mise en valeur de l'accès de notre commune, avec notamment l'aire de covoiturage.

Enfin, les élus et les agents ont pu apprécier l'excellent point de vue sur le centre-ville.

Le parcours s'est achevé au village de la Chamarèche où les participants ont été agréablement surpris par la clémence des températures de ce village qui bénéficie, apparemment, d'un microclimat très favorable.

Les visiteurs ont été enchantés par le paysage dégagé qu'offre le nouveau parking en cours d'achèvement. Le soin esthétique des travaux apporté par l'enceinte de cette aire, construite en pierre, a été salué par tous. Cet équipement s'intègre parfaitement aux belles bâtisses en pierre des environs.

La matinée s'est conclue en mairie autour d'un apéritif lors duquel le Maire remerciait les participants, qu'ils soient élus ou agents.



Cette visite de chantiers a ainsi permis de visualiser concrètement des projets préparés et financés depuis de longues années. Chacun s'accordait à dire que toutes les négociations, les nombreuses réunions ou la préparation budgétaire nécessaires à l'accomplissement de ces projets trouvaient aujourd'hui une récompense : faire bénéficier aux administrés des équipements utiles, esthétiques et fonctionnels.

### Une délégation d'élus albanais à Saint-Just-Malmont

Courant décembre, une délégation d'élus venus d'Albanie s'est rendue en Haute-Loire afin d'effectuer un voyage d'étude, dans le cadre d'une collaboration avec le Syndicat InterCommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (S.I.C.A.L.A.).

L'Albanie est un pays situé entre la Grèce et les républiques de l'ancienne Yougoslavie, il compte 2 831 741 habitants (recensement 2011).

Fadil Nasufi, maire de Berat (ville de 80 000 habitants) et Gjork Vuka, maire de Rubik (ville de 8 000 habitants), accompagnés de leur interprète respectif, souhaitent s'inspirer de l'expérience de nos collectivités en matière environnementale, domaine laissé longtemps de côté dans ce pays qui n'avait connu que la dictature depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

#### Echange d'expérience et partage de savoir-faire

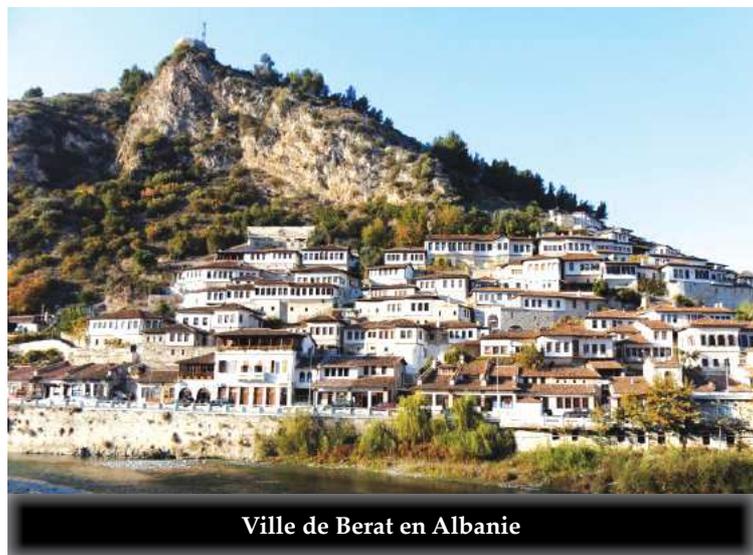
Si les besoins et les attentes restent locaux, les compétences et les solutions ne connaissent pas de frontières. Aussi, la coopération internationale constitue un terrain propice à la recherche, à l'expertise et à la mise en œuvre de techniques innovantes déjà éprouvées ici ou là. Les échanges d'expériences et de savoir-faire sur un mode de réciprocité sont un facteur de développement local.

Le 1<sup>er</sup> juin 2012, le label « expertise internationale dans le domaine de la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques » a été octroyé au S.I.C.A.L.A. par le Ministère des Affaires Etrangères.

Le partenariat, établi dès 2010 entre le S.I.C.A.L.A. et les communes albanaises situées sur les bassins versants des rivières Fani et Osum, prend désormais une autre dimension et entre dans une phase plus opérationnelle.

Le périple de deux maires albanais et du directeur du développement des deux collectivités les a conduits dans notre commune, où Olivier Cigolotti, président du S.I.C.T.O.M. Velay-Pilat, leur a fait visiter nos installations. Notre organisation rigoureuse et parfaitement intégrée dans la collecte et le traitement des déchets a séduit nos hôtes qui ne manqueront certainement pas de reproduire ce schéma chez eux.

En effet, si une collecte des déchets est déjà en place dans ces deux communes, le traitement des déchets et la valorisation des déchets triés sont pratiquement inexistantes, le milieu naturel accueillant sans aucune protection particulière les ordures ménagères.



Ville de Berat en Albanie



Visite de la station d'épuration de Roche-Moulin

Ensuite, le Maire, Frédéric GIRODET, accompagné de Christophe Besset, agent d'exploitation, a organisé une visite de la station de traitement des eaux usées de Roche-Moulin. Les élus albanais ont été apparemment surpris par la capacité de cette installation, à rendre une eau claire au milieu naturel, respectant les normes strictes fixées par la réglementation.

Les maires albanais, par l'intermédiaire de leurs interprètes, ont posé de nombreuses questions sur le processus de traitement des eaux et ont réalisé de nombreuses photos. Ils nous ont également confié que tout restait à faire dans ce domaine, dans leurs communes, au niveau des réseaux d'assainissement ou de

la construction d'une station d'épuration.

Les rivières Fani et Osum, qui traversent leurs communes, constituent l'unique exutoire de toutes les eaux usées, qu'elles soient d'origine domestique ou industrielle. Cette situation n'est pas sans rappeler ce que nous avons connu sur l'ensemble du bassin versant de l'Ondaine, rivière qui constituait il y a plusieurs décennies un égout à ciel ouvert.

## Coopération Européenne (suite)

Les élus de ces deux communes d'Albanie souhaitent programmer des travaux d'équipement des réseaux d'assainissement et de traitement des eaux usées, afin de répondre à la directive cadre européenne sur l'eau. Ils ne doutent pas que leur engagement et leur motivation pour une mise en place d'infrastructures allant dans le sens du respect de l'environnement sur leur territoire constitueront un exemple à suivre pour toutes les autres collectivités albanaises.

Les élus albanais se sont ensuite rendus à Aurec-sur-Loire pour visiter l'aire Respirando, au bord de la Loire, qui accueille chaque année des milliers de touristes. Ce volet de leur voyage leur a ainsi permis d'évaluer le potentiel économique et touristique d'un cours d'eau mis en valeur.

Michel Fuchs, élu de Saint-Victor-Malescours et membre très impliqué du S.I.C.A.L.A., n'a pas manqué de remercier les élus alti-ligériens qui ont reçu la délégation albanaise.

Nous avons été très heureux de faire partager notre expérience à nos homologues albanais qui ont clôturé leur voyage d'étude dans la belle ville du Puy-en-Velay pour une visite plus récréative et touristique.

## Travaux

La neige tombée en abondance en novembre, avec un cumul de 80 cm sur trois jours, a quelque peu perturbé la fin de la pose des barrières à neige.

Les agents des services techniques ont été affectés en priorité au dégagement des voies de circulation, au déblaiement des parkings et des trottoirs.



*Des dizaines de camions ont été chargés dans le centre-bourg pour évacuer la neige.*



*Le nouveau prestataire, Jean-Yves Moulin, qui assure désormais le déneigement du secteur de Malmont, est venu à bout des importants cumuls de neige tombée sur le plateau.*



Les illuminations de Noël ont été installées après l'épisode neigeux, en plus faible quantité que les années précédentes, puisque la nacelle ne pouvait évoluer sur tous les secteurs restés enneigés.

De plus, compte-tenu des priorités définies, le nombre d'agents dévolus à cette tâche a été restreint.

Tous les réseaux souterrains de la rue Pasteur et de la rue du 8 Mai sont désormais remplacés. L'entreprise Paulet est donc entrée en action, posant les bordures de trottoirs, effectuant la mise en place des grilles d'évacuation des eaux pluviales, et, dans un dernier temps, en réalisant les enrobés.



La remise à neuf d'enrobés génère malheureusement des vitesses excessives de la part d'automobilistes qui confondent secteur résidentiel avec circuit de course, c'est pourquoi deux plateaux surélevés ont fait leur apparition, l'un rue du 8 Mai, faisant ralentir les voitures à l'approche du carrefour ; le second a été positionné au centre de la rue Pasteur à un endroit dépourvu de sortie de garage ou de propriété.

La municipalité précédente avait entrepris en 2007 la construction d'un enrochement entre la propriété Cornu (propriété Déguillaume à l'époque) et le site de l'école.

L'ouvrage, qui devait rester sur le domaine public a été implanté chez le riverain qui a saisi la justice.

Le Tribunal de Grande Instance du Puy-en-Velay a condamné la Commune à démolir l'enrochement et à reconstruire un autre mur de soutènement, cette fois-ci sur le domaine public.



La Commune a missionné un bureau d'études de structures compétent et a lancé une consultation.

L'entreprise de maçonnerie Peyrard, de Riotord, qui a été retenue, a entrepris les travaux de démolition, de terrassement et de construction d'un mur en béton coulé. Le chantier a été interrompu par les intempéries, mais a désormais repris.

Les conséquences financières de cette « erreur » s'élèvent à la somme de ..... 149 000,00 € T.T.C.

L'équipement de la Commune en abri-conteneurs se poursuit.

En 2013, les services techniques communaux, en partenariat avec la Communauté de Communes Loire-Semène auront réalisé six ouvrages de ce type.



## Où se procurer des produits bio locaux à Saint-Just-Malmont ? Une réponse : auprès de l'A.M.A.P. Just'Bio !

Une A.M.A.P., c'est une Association de consommateurs pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Le but des A.M.A.P. est de lier les consommateurs et les producteurs par des contrats déterminés à l'avance. Ce fonctionnement un peu contraignant pour les adhérents apporte une plus grande sécurité aux agriculteurs : les commandes sont prises et payées plusieurs semaines à l'avance. En contrepartie, les prix pratiqués sont très intéressants.

L'A.M.A.P. Just'Bio est née en 2011, à la suite d'un débat sur l'alimentation, organisé par une association partenaire, «Vivre à Saint-Just-Malmont». Ce débat était présenté par François BERNE, médecin nutritionniste, et abordait toutes les problématiques actuelles liées à l'alimentation.



Etable à Saint Pal de Mons



Serre à Saint Sauveur en Rue

L'A.M.A.P. Just'Bio a donc été constituée et François Berne a accepté d'en prendre la présidence. Il faut souligner que nous avons grandement bénéficié de l'expérience et des conseils éclairés des Amapiens de Monistrol-sur-Loire (charte, contrats, ...), la zone géographique étant la même. Nous avons aussi été bien aidés par M. Boulon, de l'association «Haute-Loire Biologique».

Actuellement, l'A.M.A.P. compte 56 familles adhérentes et les livraisons ont lieu tous les jeudis dans une salle du Gymnase N°2 mise à disposition par la municipalité. Le tarif de l'adhésion est fixé à 12,00 € pour l'année, et 6,00 € pour le semestre.

Les producteurs sélectionnés sont tous en agriculture biologique. Cela correspond à un choix de l'équipe dirigeante, mais cela permet aussi de ne pas trop faire de concurrence aux commerçants locaux qui ne proposent pas (ou très peu) de produits biologiques. Les livraisons ont commencé en septembre 2011 et concernent pour l'instant les laitages, les légumes, les viandes (veau, agneau, bœuf, porc, volailles), le pain, le miel, le fromage de chèvre et les œufs. Les producteurs ont été choisis pour la qualité de leurs productions et leur proximité. L'A.M.A.P. fait la promotion des circuits courts de distribution.



Troupeau de moutons aux Villettes

### Les producteurs associés à l'A.M.A.P. Just'Bio

Lait de vache, fromages blancs, yaourts : Chrystelle Peyrard à Saint Pal de Mons

Légumes : Sébastien Crozier à Saint Sauveur en Rue

Viande de veau : Anne-Marie Januel à Sainte Sigolène

Viande d'agneau et de bœuf : Simon Coste aux Villettes

Viande de porc : Alexandre et Dominique Teyssier à Saint Genest Malifaux

Volailles : Hervé et Maryse Fayet à Versilhac (Yssingeaux)

Pain : Coopérative Les Artisans à Firminy

Miel : Eric Langlet à Monistrol sur Loire

Fromage de chèvre : Norbert Sabot à Saint Victor Malescours

Œufs : Isabelle et Jean-Pierre Suc à Beaux

Les laitages, les légumes, les fromages de chèvres et le pain sont livrés toutes les semaines. Les œufs sont disponibles tous les quinze jours. Pour les viandes et le miel, les livraisons sont proposées environ tous les mois, les dates étant connues à l'avance. Pour les viandes, les commandes peuvent aller de 2 à 10 kilogrammes environ.



Le bureau de l'A.M.A.P. avec Norbert, éleveur de chèvres

Les contrats sont établis tous les six mois. Cela demande un peu d'organisation pour les consommateurs, mais on peut choisir les produits (à part pour les légumes qui dépendent de la saison) et les dates de livraisons, ce qui permet une certaine souplesse.

L'association propose aussi des animations autour de l'alimentation et de l'agriculture : visites de fermes, rencontres-débats, soirées festives...

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez assister à une distribution, le jeudi au Gymnase N°2, de 18H30 à 19H30, ou bien téléphoner au 04 77 35 96 80 ou au 04 77 35 97 08.

## Banque Alimentaire

Cette année encore, grâce à la mobilisation des membres du C.C.A.S de la Commune, du Secours Catholique, et des bénévoles qui ont assuré les permanences au Carrefour Market de Saint-Just-Malmont et le transport des produits ; grâce à la générosité des Saint-Justaires, malgré des temps difficiles ; grâce au don de la direction de Carrefour Market, nous avons collectés 1087 kilogrammes de denrées, contre 1062 en 2012.

Ces produits, stockés au dépôt de Monistrol-sur-Loire, sont intégralement redistribués sur la région. A titre indicatif, cette année, nous allons fournir sur le secteur 30 tonnes de produits ; en 2006 ; nous avons fourni 5 tonnes.

Nous venons, en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon d'ouvrir un dépôt dans cette ville.

Pour information, sur la Haute-Loire, nous avons distribués en 2012 environ 160 tonnes de denrées alimentaires, équivalents à 320 000 repas, soit environ 513 000 euros.

15 % des personnes en situation de précarité sont des salariés.

18 % sont des retraités.

60 % du SMIC est la norme européenne pour déterminer le seuil de pauvreté.

Nous sommes des grossistes et nous fournissons toute l'année les C.C.A.S., la Croix-Rouge et les associations caritatives.

Chaque jeudi, une « ramasse », auprès des grandes surfaces de Monistrol-sur-Loire, nous permet de fournir des produits frais.

Nos besoins sont immenses, merci pour votre aide.

## Etoile Gymnique

L'Etoile Gymnique compte près d'une centaine de licenciés (gymnastique, danse africaine, cirque), et le club va représenter la commune au Championnat de France à Lyon pour le week-end des 28 & 29 Juin 2014.

L'Etoile Gymnique dispose de cinq entraîneurs diplômés : Nasser et Matthéo (jeunesses), Marjolaine (jeunesses & poussines), Alamata et Estelle.

C'est grâce à des gymnastes (filles & Garçons), des juges, une équipe technique et un bureau dynamique et motivé que perdure depuis dix ans une ambiance familiale et de très bons résultats au sein du club.

Le club propose deux activités annexes qui sont la danse africaine avec le groupe Doni-Doni et le cirque sous l'égide de Mickaël.

Cette année encore, le club a eu d'excellents résultats.

### HAUTE-LOIRE

#### ◆Poussines

Match à Saint Just Malmont : Yriane termine 1<sup>ère</sup> dans sa catégorie, on peut souligner cette belle performance pour une première année de gymnastique.

Badges à La Séauve sur Semène : Emma termine 1<sup>ère</sup> en catégorie 2003, et de nombreux badges tricolores ont été attribués cette saison pour les filles (Léa, Julie, Anissa,...)



Finale au Puy en Velay : L'équipe 1 termine 1<sup>ère</sup> dans la catégorie, l'équipe 2 termine 5<sup>ème</sup> et l'équipe 3 termine 4<sup>ème</sup>.



### LOIRE

#### ◆Poussines

1<sup>er</sup> match hiver à Roche la Molière :

A) L'équipe 2 termine 1<sup>ère</sup> de la Loire en catégorie 2

B) L'équipe 1 termine 2<sup>ème</sup> de la Loire en catégorie 1

Individuelle : Emma Rascle termine 2<sup>ème</sup> de la Loire

2<sup>ème</sup> match hiver à Firminy: l'équipe 2 termine 1<sup>ère</sup> de la Loire en catégorie 2 et l'équipe 1 termine 5<sup>ème</sup> sur 16 en catégorie 1. Grâce à leurs résultats, les gymnastes ont pu se qualifier pour la finale A qui s'est déroulée à Saint Chamond (42).

Finale A à Saint Chamond : L'équipe 1 termine 6<sup>ème</sup> en catégorie 1

Départementale à Montrond les Bains : Drapeau, le club finit 4<sup>ème</sup> sur 28

Grâce à leurs résultats, les poussines ont pu se qualifier pour les fédéraux à Lyon en juin 2014.

#### ◆Jeunesses

1<sup>er</sup> match hiver à Roche la Molière

2<sup>ème</sup> match hiver à Andrézieux bouthéon

Finale B à Saint Just Malmont

Départementale à Montrond les Bains

L'équipe termine 1<sup>ère</sup> de la catégorie 2 dans toutes ces compétitions.

De plus, le club s'investit au sein de la commune avec les divers défilés organisés par la municipalité en mémoire des anciens combattants, Téléthon, Journée d'animations...

*A noter : Nous avons une gymnaste qui a été acceptée en sport étude en Saint-Etienne, Anaïs Terrier, qui a fait ses preuves tout au long de l'année. Le club l'a félicité pour tous ses résultats et lui souhaite bonne chance à l'Espérance de Saint-Etienne. De plus, Jessica Messaoudi a rejoint le club de l'Audacieuse de Firminy pour continuer sa progression en aînée. L'Etoile Gymnique est un club formateur pour nos gymnastes.*

Pour la saison 2013-2014, l'Etoile Gymnique a un calendrier bien rempli pour les catégories poussines et jeunes, mais aussi pour les garçons.

L'Etoile Gymnique organise deux compétitions au cours de la saison :  
22 février 2014 - Match hiver Loire Poussines  
25 mai 2014 - Finale Haute Loire Jeunes

Le club organise également des journées d'animations pendant les petites vacances scolaires, ainsi qu'un gala annuel qui aura lieu le samedi 5 juillet 2014.



### Danse africaine

Depuis un an, Doni Doni est venu nous rejoindre au sein de l'Etoile Gymnique pour donner des cours de danse africaine pour enfants et adultes, le lundi à partir de 17h30 jusqu'à 20h15 au gymnase n°2.

### Cirque

Depuis le début de la saison, le cirque, encadré par Mickaël, propose des cours le samedi matin au gymnase N°2.

## Association Don de Sang Bénévole Région St-Didier-en-Velay

Lors des trois collectes de sang total de l'année 2013 (février, juin et octobre), l'Etablissement Français du Sang Auvergne-Loire de Saint-Etienne, responsable des collectes, a accueilli 322 donneurs de sang, dont 11 nouveaux (en 2012, 320 donneurs présentés, dont 16 nouveaux).

L'amicale oriente la promotion du don de sang vers les jeunes.

Début juin, plusieurs bénévoles se sont relayés pour tenir un stand « promotion don de sang » lors d'un tournoi de football.

Un panneau « offrez votre sang » a été posé au terrain de football synthétique en compagnie de membres de l'amicale, de responsables d'Interfoot, des personnes de l'Etablissement Français de Sang Auvergne-Loire de Saint-Etienne et des élus.



Un stand a également été tenu par les bénévoles au cours du forum des associations en septembre dernier.



Une école a participé au concours de dessins organisé par la fédération, elle s'est rendue à la collecte du mois de février.

Plusieurs personnes de l'amicale sont intervenues pour sensibiliser les enfants au don du sang. L'amicale a remis aux enfants des crayons de couleur et divers gadgets concernant le don de sang.

Le 14 juin, journée mondiale des donneurs de sang, un goûter et un album contenant tous les dessins et photos leur ont été offerts.

En 2014, seront programmées trois journées de don de sang à la salle polyvalente : Vendredi 7 février, vendredi 6 juin et vendredi 3 octobre, de 9H30 à 12H00 et de 16H00 à 19H00.

Au cours de l'Assemblée Générale prévue le samedi 14 juin 2014 à la salle de la Pêchoire de Saint-Didier-en-Velay, l'amicale fêtera son 50ème anniversaire.

Nous vous invitons nombreux à notre loto annuel le dimanche 2 mars 2014 à Saint-Pal-de-Mons.

## E.H.P.A.D. Résidence Marie Lagrevol

Le 24 octobre 2013, le Conseil d'Administration de la Résidence Marie Lagrevol a tenu à fêter et à remercier le personnel de l'établissement à l'occasion du classement commandité par le « Guide des Maisons de Retraite de France », qui le place en tête des EHPAD du Département.

Ce classement fait suite à une enquête menée inopinément par les services concernés, lesquels classent les établissements tant sur l'hébergement et sur l'accueil, de même que sur les soins. La Maison de Retraite peut s'enorgueillir de cette distinction qui fait également, comme l'a souligné Frédéric Girodet, Maire, honneur à la Commune.

Le Président, Adrien Glasian, dans son discours, a vivement remercié, au nom du Conseil d'Administration, le Personnel et la Directrice, sans oublier la Municipalité, avec laquelle l'établissement travaille en étroite collaboration.



Le Président n'a pas manqué de remercier les conjoints des Administrateurs qui ont dû supporter les absences répétées de ces derniers, appelés au service de la structure, en particulier lors des travaux.

Dans un second temps, le Conseil d'Administration a tenu à fêter les 10 années de présence au sein de l'établissement de Brigitte Durieux, Directrice de l'E.H.P.A.D. Si aujourd'hui, nous en sommes là, comme le souligne Adrien Glasian, dans son discours, nous le devons à l'effort de tous, et en particulier à la directrice, laquelle est aux commandes de ce grand bateau qu'est la Résidence.

A cette occasion, le Conseil d'Administration lui a offert un objet d'art en pierre polie, conçu et réalisé par un artiste local, en reconnaissance du travail accompli.

Le troisième temps des discours qui ont précédé la soirée festive fut consacrée à notre centenaire, Mlle Marthe Gabrielle Béal, résidente depuis 13 années. Pour l'occasion, elle était accompagnée de sa famille, et outre le traditionnel bouquet de fleurs, Mlle Béal a reçu de multiples cadeaux.

M. Le Maire et l'ensemble des personnes présentes à la fête lui ont donné rendez-vous pour 2014.



Ce fut ensuite une soirée récréative qui a suivi, à laquelle tout le monde a participé à la fête qui s'est déroulée dans une ambiance des plus conviviales, à tel point, que même les résidents à mobilité réduite ont tenu à faire la chenille au rythme de l'orchestre.



Pour la première fois de son histoire, le 7 décembre 2013, le Saint-Just-Malmont Basket-Club a organisé une présentation de l'ensemble de son effectif.

Ce sont plus de cent licenciés qui se sont rassemblés au Gymnase N°1 (le plus jeune était âgé de 6 ans), et toutes les catégories étaient représentées.

Les joueurs des 12 équipes du club ont été présentés les uns après les autres par leur coach et pris en photo à destination du site internet du club [www.sjmbc.fr](http://www.sjmbc.fr).

Un match de l'équipe fanion masculine, évoluant en 2ème division, était proposé pour clore cette soirée. C'est avec brio et sous le regard d'un public enthousiaste et conquis que la victoire était remportée face à une équipe de Saint-Romain-Le-Puy qui n'a pas démérité.

Cette soirée festive marquait la fin de la période de « brassage » pour les équipes jeunes, avant la mise en place des championnats qui se dérouleront de janvier à mai 2014.

C'était donc l'heure des bilans et cette année encore, nos couleurs ont été bien défendues !!

Ainsi, côté féminines, l'équipe U13F, coachée par Matthieu Roux et Laurent Di Piazza, ainsi que les U15F, suivies par Jean-Luc RAVEL (22 ans de présence au club), terminent 1ères de leurs catégories et montent en championnat D1, les U17F et U20F terminent 3èmes de leur groupe et elles continueront à évoluer dans leur catégorie, D2 pour les U20F, D3 pour les U17F.

Côté garçons, les U13M se sont bien comportés et finissent 3èmes de leur poule. D'ailleurs cette année, Bastien Dachet et Léo Dantony ont représenté le club dans la sélection départementale lors du Tournoi des Etoiles à Dijon. Ce championnat de France des comités réunit 16 sélections départementales durant trois jours fin décembre. Quant aux U15M, eux aussi finissent 1ers de leur groupe et joueront en D1 lors de la 2ème phase de championnat. Rappelons que ces garçons ont fini vice-champions de la Loire la saison dernière.

Nos équipes de plus jeunes joueurs, U9 et U11, bien que ne disputant pas de championnat se sont très bien comportés sur les terrains et ont remporté également de belles victoires. Eux aussi joueront contre des équipes de haut niveau pour la suite des rencontres.

Cette nouvelle année débute avec la coupe de la Loire pour les équipes jeunes de U13M, U15F et U20F. Nos joueurs et joueuses vont essayer de faire aussi bien que l'équipe masculine seniors, toujours en lice dans cette compétition en 1/8 de finale.

La commission animation rappelle que la soirée familiale aura lieu le 15 mars 2014 et la vente de brioche le 24 mai 2014.



## A.C.P.G.-C.A.T.M. et Veuves

L'année 2013 s'est achevée, et pour notre section ce fut une année riche en événements, et pleine d'amitié et de camaraderie.

Nos peines et nos joies nous ont unis et la Maison du Combattant en est le témoin fidèle.

Derniers vendredis du mois, voyage en Andorre et voyage d'une journée, Congrès Départemental, repas familial, toutes ces manifestations ont regroupé un grand nombre de participants.



Le dimanche 8 décembre, nous avons clôturé cette année par la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. Dès dix heures, devant la Maison du Combattant, le défilé se mettait en place.

En tête du cortège drapeaux des pompiers, A.C.P./C.A.T.M et Veuves, suivis de la Municipalité se rendaient au monument aux morts du cimetière où étaient déposées trois gerbes, la Jeune Garde Rubanière assurant les sonneries d'usage.

M. Le Maire lisait le message de notre ministre, très attaché à cette commémoration de la fin de la guerre. Nous nous rendions ensuite à la messe qui débutait par le chant des pompiers honorant leur sainte patronne. Les lectures étaient assurées par les pompiers et les anciens combattants. Dans son homélie, le Père Ferrapy nous parlait d'unité. Nous terminions la messe par le chant « L'Algérie », repris par tous.

Un verre de l'amitié nous réunissait à la Maison du Combattant. Pour certains, ce fut l'occasion de la découvrir et de constater le travail accompli par les anciens. Ainsi prenait fin une belle journée pleine de soleil.



## A.P.E.L.

C'est parti pour une année remplie de projets pour l'A.P.E.L. de l'école Saint-Joseph Sacré-Cœur de Saint-Just-Malmont. L'équipe de parents a commencé son année sous le signe de la bonne humeur en nommant ses nouveaux représentants.

Le bureau de l'association est constitué d'une vingtaine de parents dynamiques qui se mobilisent tout au long de l'année dans différentes actions. C'est ainsi que Céline Tardy prend la fonction de présidente, épaulée par Ophélie Racodon dans le rôle de secrétaire et Nathalie Chataignon dans le rôle de trésorière.

Les diverses manifestations mises en place par l'association permettent de récolter des fonds pour aider ensuite l'école dans l'achat de matériel innovant, ou de financer une partie des nombreuses sorties scolaires.

L'objectif est certes de récupérer des fonds pour l'école, mais il s'agit surtout de créer des liens entre les familles.

## Bourse aux vêtements

L'association des parents d'élèves de l'école privée Saint-Joseph Sacré-Cœur de Saint-Just-Malmont a organisé le samedi 26 octobre sa traditionnelle Bourse aux vêtements et matériels de puériculture. La cinquantaine d'exposants qui s'est rendue sur place a fait le succès de cette journée.

## Bourse aux livres

### **Développer l'envie de lire et devenir un lecteur**

L'école privée a organisé, avec l'aide de l'A.P.E.L, une vente de livres neufs et d'occasions.

L'objectif souhaité par l'école est d'inviter les enfants à trouver un livre autour du thème qui les passionne. En partenariat avec l'association «Lire demain», les enfants ont donc parcouru plusieurs livres mis à leur disposition. En soirée, l'exposition était ouverte au public qui pouvait profiter de cette occasion pour faire quelques cadeaux.

A une époque où les jeux vidéo ont pris une grande place dans le quotidien des enfants, l'équipe enseignante et les membres de l'association des parents d'élèves, montrent aux enfants comment devenir à leurs tours des lecteurs.



**L.A.C.I.M.**

L.A.C.I.M. vous annonce sa prochaine exposition-vente qui aura lieu, à la salle des expositions de Saint-Just-Malmont, le samedi 12 avril 2014, le matin et le dimanche 13 avril 2014, toute la journée.



Cette expo-vente permet d'acheter des objets artisanaux en provenance du tiers-monde dans le cadre du commerce équitable. Elle sert également à faire connaître notre association à travers des panneaux et permet d'assurer la pérennité et le suivi de nos jumelages. Retenez d'ores et déjà cette date car cette exposition n'a lieu que tous les quatre ans.

### Voici le bilan des actions de LACIM pour l'année 2013 :

Les ramassages de papiers d'avril et octobre ont rapporté la somme de 865 € pour 15 Tonnes.

Nous tenons à remercier particulièrement la mairie, la bibliothèque, l'école publique et une trentaine de particuliers qui ont grandement contribué au succès de ce ramassage.



La vente de tisanes de novembre a rapporté la somme de 120 €. Merci à ceux qui ont fourni les tisanes et merci aussi à ceux qui les ont acheté.

Le bénéfice de ces ventes sera affecté à nos trois jumelages : Lota au Chili, Ponmalainagar en Inde et Bafébougou au Mali.

Merci également à quelques particuliers d'autres communes qui ont également bien participé à cette opération.

Nous lançons un nouvel appel aux saint-justaires pour qu'ils fassent l'effort de récupérer leurs papiers et nous les apporter lors des deux ramassages annuels du printemps et de l'automne (Avril/Octobre).

MERCI d'avance à tous de répondre à cet appel. Chaque kilogramme a sa valeur et son importance.



### Liste d'opposition « Vivre à Saint-Just-Malmont »

En ce début d'année, Christine GOUYET, Jean Paul FOURETS, et Fabienne RICHARD adressent à chacune et chacun d'entre vous leurs vœux les plus sincères de santé, d'épanouissement et de réussite, avec une attention particulière à ceux que l'année 2013 a affectés sur les plans économique ou personnel.

Que souffle pour eux en 2014 un vent de renouveau, de réconfort et de bonheur.

Cette nouvelle année est également particulière pour notre commune puisqu'elle est celle d'échéances électorales importantes.

Après neuf années de mandats à des degrés de responsabilités divers, rythmées par des moments plus ou moins heureux, mais surtout par la concrétisation de beaux projets, nous avons pour notre part décidé de ne pas renouveler notre candidature.

Nous souhaitons donc audace et réussite à celles et ceux qui s'engageront dans la vie politique de notre commune, qui apporteront leurs convictions, leur fraîcheur et leur énergie pour relever avec succès les défis qui s'annoncent, notamment en termes de solidarité, de rythmes scolaires, ou de politique énergétique.

A toutes et tous, excellente année 2014 !

### Liste majoritaire « A l'écoute de Saint-Just-Malmont »

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2014, que celle-ci vous procure bonheur, santé et prospérité dans vos foyers.

Une réalité qui va au-delà des slogans ou des déclarations d'intention s'impose aujourd'hui : notre Commune apaisée a retrouvé le chemin de la sérénité.

Les nombreux équipements et investissements réalisés sous ce mandat ne sauraient éclipser l'objectif principal, qui a été atteint : la bonne entente et la confiance retrouvée entre les composantes de la Commune.

Le désordre, le temps perdu, les discordes et la mauvaise image de notre Commune renvoyée à l'extérieur ne sont plus d'actualité. Cependant, la cohésion et l'esprit de solidarité ne sont pas des acquis, ces valeurs doivent se construire et s'entretenir jour après jour.

Les femmes et les hommes qui présideront à la destinée de notre Commune, pour les six années à venir, devront être animés du même sens de l'intérêt général. La liste majoritaire remercie l'ensemble des élus du Conseil Municipal qui auront assumé leur responsabilité tout au long et jusqu'au terme du mandat.

Bonne année 2014 à toutes et à tous.

### Liste d'opposition « Ensemble pour Saint-Just-Malmont »

Aucun texte de la liste d'opposition « Ensemble pour Saint-Just-Malmont » ne nous était parvenu au bouclage de l'édition N°28 de la Trame.

Votre rubrique « Trame d'Hier » revient sur un extrait du bulletin municipal de 1981.

A cette époque, l'extraction de charbon sur le bassin houiller de l'Ondaine était encore d'actualité, mais connaissait des restructurations qui allaient, par la suite, devenir fatales. Après la seconde guerre mondiale, de nombreux saint-justaires étaient partis « travailler à la mine ».

Mineur, plus qu'un métier ô combien difficile et dangereux, c'était un esprit de camaraderie, une fierté.

Les mineurs saint-justaires avaient décidé d'entretenir cet état d'esprit fraternel hors du commun en créant une association : *L'AMICALE DES MINEURS ET RETRAITÉS DES MINES.*

#### ACTIVITES DE L'ANNEE 1980

Le 3 février : Assemblée générale de la Société avec compte rendu moral et financier.

Paiement des cotisations : 57 membres.

Élection d'un tiers du bureau suivie, d'une fête familiale, avec tirage des rois.

Le 21 juin : sortie de l'Amicale : les Baux-de-Provence avec repas gastronomique. Le soir repas casse-croûte à Livron.

Le 29 juin : l'Amicale est présente à la tête de Saint-Just avec son char dans le défilé du Corso.

Le 7 décembre : fête de la Sainte-Barbe : messe pour les membres de l'Amicale vivants et morts, suivie du repas, danses-variétés à la salle du cercle.

#### COMPOSITION DU BUREAU

Président : TERRIER Régis.

Vice-président : MOSCHETTO Lucienne.

Secrétaire : VICHOS Jean.

Secrétaire adjoint : ZAGORDA Yvonne.

Trésorier : ROUCHON Joseph.

Trésorier adjoint : DUFFIEUX Félix.

Membres : BOUDAREL Auguste, CUERO Pierre, CHABANOL François, CLEMENT Gabriel, MOULIN Pierre, MONDON Mathieu, RAVEL Maurice, REBAUD Julien, VACHER Jean.



Le SICTOM Velay Pilat tient à féliciter les administrés qui ont majoritairement intégré le geste de tri à leur quotidien. Grâce à l'adhésion du plus grand nombre, les tonnages de déchets recyclés sont en progression chaque année.

Nous en profitons pour vous rappeler que le point vert que l'on peut trouver sur nos emballages n'indique en aucun cas que l'emballage est recyclable. Ce pictogramme indique simplement que l'entreprise qui fabrique le produit emballé participe financièrement au programme de recyclage de nos emballages ménagers (que son emballage soit recyclable ou non). Il n'existe à l'heure actuelle aucun système codifié et globalisé indiquant si l'emballage doit être déposé dans le bac à couvercle jaune ou avec les ordures ménagères.



Nous vous invitons donc à vous référer au pense-bête ci-contre, le seul valable, afin de connaître les bons gestes à adopter.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les nouvelles ampoules dites à « économie d'énergie » doivent être déposées à la déchetterie.

L'avenir de notre planète est à présent un enjeu mondial auquel chacun peut, et doit apporter sa contribution. Rappelez-vous qu'il n'y a pas de petits gestes quand nous sommes plusieurs milliards à les faire.

Les ressources naturelles se font plus rares et plus précieuses et il est impératif de les économiser. Le recyclage permet de préserver les matières premières telles que l'eau, le minerai de fer ou le pétrole, mais pour cela n'oubliez pas que sans tri il n'y a pas de recyclage et que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

## Etat Civil

### Naissances (10)

SIVARD Noé, né le 25 septembre – 25 Route de Jonzieux  
GRAIL Jade, née le 1<sup>er</sup> octobre – Lherbret  
LARBAOUI Amine, née le 1<sup>er</sup> octobre – 10 Rue Pierre Moulin - Malmont  
JUGE Mathias, né le 10 octobre – 25 Bis Route de Jonzieux  
BRUSQ Amaury, né le 16 octobre – Le Garay de la Font Serve  
BAYT Nothira, née le 17 octobre – 54 Rue Nationale  
CHAUVY Manon, née le 27 octobre – Le Pâtre  
CAMPANELLA Zoé, née le 23 novembre - 3 Lot. Ampierre - Allée de la Rubanerie  
BONNET Elana, née le 20 décembre - La Chamarèche  
BLACHON-DARGAISSE Lyhana, née le 30 décembre - 21 Bis Route de Jonzieux

### Mariages (2)

DUMILLY Fanny et GRANGE Michaël, célébré le 12 octobre      FOUILLOUX Bruno et ROYER Alexandre, célébré le 26 octobre

### Décès (10)

BAYLE René, décédé le 4 octobre, à l'âge de 86 ans  
DE MAREN Lucie, Veuve FAVERJON, décédée le 17 octobre, à l'âge de 80 ans  
ROUCHON Gérard, décédé le 1<sup>er</sup> novembre, à l'âge de 64 ans  
SEUX Rose, Veuve TRUC, décédée le 25 novembre, à l'âge de 91 ans  
RIOCREUX Jean-Paul, décédé le 25 novembre, à l'âge de 57 ans  
FAVRE Nathalie, décédée le 30 novembre, à l'âge de 45 ans  
BARBIER Marinette, Veuve PREFOL, décédée le 2 décembre, à l'âge de 84 ans  
OLLIVIER Pierre, décédé le 20 décembre, à l'âge de 78 ans  
VILLATEL Christine, épouse RUBIN, décédée le 23 décembre, à l'âge de 61 ans  
MOULIN Marie-Louise, Veuve GRANGEON, décédée le 4 janvier 2014, à l'âge de 93 ans

Seuls apparaissent dans cette rubrique les naissances, décès et mariages enregistrés dans les registres de la mairie - Etat civil arrêté au 4 janvier 2014